

Messieurs ROCHET et LENFANT
AIR CARAIBES ATLANTIQUE
3 allée du Commandant Mouchotte
Bât. 523 – Paray Vieille Poste
91782 WISSOUS CEDEX

Orly, le 8 novembre 2012

Par LRAR n° 1A 059 896 5988 1

N/Réf. : 2012/11/08/FP-1

Objet: préavis de grève

Monsieur le Président, Monsieur le Directeur Général,

Le climat social au sein de la Compagnie Air Caraïbes Atlantique s'est particulièrement dégradé depuis plusieurs semaines.

En témoignent notamment :

- La convocation, avant toute enquête interne, d'un personnel navigant à un entretien préalable à sanction pouvant aller jusqu'au licenciement,
- L'absence de respect des dispositions du Code de l'aviation civile sur les repos supplémentaires (article D.422-5-1),
- L'absence de respect des dispositions du Code du travail sur les congés payés.

Les organisations syndicales, signataires de la présente, ont alerté à diverses reprises la Direction quant à cette situation, en vain.

En l'absence de solution proposée par la Direction, c'est aujourd'hui l'ensemble des salariés de la Compagnie qui se sent menacé par le management de la Compagnie, management qui nuit à la sécurité des vols et des passagers d'Air Caraïbes Atlantique.

Aussi et considérant ce qui précède, le SNPL France ALPA, l'UNAC, FO-SNPNC appellent tous les salariés d'Air Caraïbes Atlantique à cesser le travail :

**du jeudi 15 novembre 2012 00h01 heure locale de Paris
au mardi 20 novembre 2012 à 23h59 heure locale de Paris**

.../...

Nos revendications sont les suivantes :

1. Refus des licenciements et des sanctions disciplinaires abusifs
2. Signature d'un pacte de paix sociale garantissant le respect des salariés et du dialogue social
3. Respect de la loi et des accords collectifs d'entreprise
4. Indemnisation des repos supplémentaires dus sur les cinq dernières années
5. Ouverture d'une négociation d'entreprise sur le régime du temps de travail alterné

A défaut d'obtenir une réponse satisfaisante de la Direction à nos justes revendications, ce mouvement de grève sera reconduit.

Nous restons naturellement à votre disposition pour négocier et faire aboutir l'ensemble de ces revendications.

Dans cette attente, nous vous prions de croire, Monsieur le Président, Monsieur le Directeur Général, en l'assurance de notre parfaite considération.



Patrick JUSTE
Délégué syndical
SNPL France ALPA



Emmanuel SKOWRON
Délégué syndical UNAC



Philippe BOURGAIN
Délégué syndical FO-SNPNC